

Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » mention « golf »

RNCP37470 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEJEPS — Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15439
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/04/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19340099100017	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION FRANCAISE DE GOLF	78466318900040	Former et organiser l'évaluation
JEKA FORMATION	80786008500016	Former et organiser l'évaluation
JEKA - SCHOOL	80786008500024	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1 du code du sport, l'enseignement, l'animation ou l'entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif du golf nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité "perfectionnement sportif" mention " golf " permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

- Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de golf ;
- Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de golf ;
- Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement de perfectionnement sportif en golf ;
- Encadrement du golf en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Concevoir un projet d'action ;
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif en golf ;
- Encadrer le golf en sécurité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier d'entraîneur de club s'exerce dans des golfs privés ou publics (associatifs, commerciaux, municipaux) ou des académies de golf privées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du DE JEPS spécialité perfectionnement sportif mention golf exerce le métier d'entraîneur de club qui consiste à animer, enseigner, encadrer en golf et à concevoir et mettre en œuvre des programmes de perfectionnement sportif.

Dans des structures importantes, l'entraîneur de club peut exercer des fonctions de coordination d'équipe d'enseignants et prendre en charge la formation de l'encadrement.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité d'entraîneur en golf est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

1) produire l'attestation "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC 1) ou l'une des attestations suivantes:

- "attestation de formation aux premiers secours" (AFPS) ;
- "premiers secours en équipe de niveau 1" (PSE 1) en cours de validité ;
- "premiers secours en équipe de niveau 2" (PSE 2) en cours de validité ;
- "attestation de formation aux gestes et soins d'urgence" (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- "certificat de sauveteur secouriste du travail (STT)" en cours de validité.

2) justifier d'un niveau de jeu inférieur ou égal à 5.4 pour les hommes et à 7.4 pour les femmes.

3) justifier d'une expérience d'encadrement de séances d'entraînement d'une équipe ou d'un joueur en école de golf jusqu'à un niveau régional, d'une durée de trois cents heures minimum sur les trois dernières années précédant l'entrée en formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 829 €
Selon la branche	6 000 € – 11 146 €
Prise en charge	Branches concernées
8 829 €	Valeur par défaut · 208 branches
11 146 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF du golf
10 300 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
9 072 €	CPNEF de l'audiovisuel
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/04/2028
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37470/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	2
Prix indicatif	4 368 € – 7 200 €
Durée	476 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 12/2025 à 12/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	10
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	80 %
Période	06/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	27 309 €
Coût moyen par dossier	2 483 €
Durée moyenne	320 h
Période	05/2023 – 08/2026
France compétences	83 %
Reste à charge titulaire	17 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.